

**Homélie prononcée au service trentain de
Monsieur l'abbé Marcel Lelégard (1925-1994)
restaurateur de l'Abbaye de la Lucerne**

Issu d'une vieille famille chrétienne ancrée dans le Cotentin depuis des siècles, le jeune Marcel Lelégard montre très tôt des dispositions intellectuelles qui le faisaient déjà remarquer. On se souvient encore de la facilité avec laquelle, collégien à Saint-Paul de Cherbourg puis à Saint-Lô d'Agneaux, il troussait les vers à la manière de François Arouet. Ses études théologiques et historiques à Coutances et à Paris furent couronnées de grades universitaires facilement conquis.

L'alacrité de son intellect était servie par une mémoire infaillible. Il pouvait dans son âge mûr citer sans faute des textes latins et français qu'une seule lecture lui avait permis de mémoriser vingt-cinq ans plus tôt. Il acquerra dans les sciences historiques et archéologiques, et notamment dans celle des Antiquités et Objets d'Art, une compétence incontestable qui le fera regarder comme un maître par ses pairs et qui lui vaudra souvent d'être appelé comme expert même à l'étranger. Combien de fois n'a-t-il pas étonné l'assistance des congrès ou des colloques lorsque, intervenant sans notes sur une question apparemment insoluble surgie dans les débats, il apportait, avec faits et dates à l'appui, la réponse lumineuse qui faisait l'unanimité.

Ordonné prêtre le 25 mars 1950, par Monseigneur Guyot dans la Cathédrale de Coutances, il exerce les premières années de son sacerdoce comme vicaire à Notre-Dame de Villedieu. Au bout de deux ans, il devint le vicaire du Chanoine Georges Hyernard à Notre-Dame de Granville. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre: mêmes goûts, même culture, même amour de la liturgie. Ils devinrent de grands amis, et quelques années plus tard, le Chanoine aimera comparer son ancien collaborateur à sainte Marie-Madeleine Postel, restauratrice de l'Abbaye de Saint-Sauveur le Vicomte.

Au terme de ses études universitaires aux Facultés Catholiques de Paris et à la Sorbonne, où il conquiert une licence de théologie et une licence ès sciences historiques, il fut choisi pour enseigner l'histoire de la liturgie aux étudiants du Séminaire universitaire des Carmes. Plus tard, Monseigneur Joseph Wicquart lui confiera le soin de composer, avec le Vicaire général Lucien Navarre, les messes du missel romain

propres au diocèse. L'ouvrage paraîtra en 1982. Rentré dans la Manche, après son séjour parisien, il fut amené à s'occuper du patrimoine religieux de notre département.

La Libération de 1944 avait endommagé bon nombre de nos 700 églises et une partie de leur mobilier religieux. Sollicité par les architectes des Monuments historiques, il leur fournit une quantité de renseignements... et quelques suggestions. Sa compétence le fit nommer Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'Art, par André Malraux, ministre des Affaires culturelles.

La tâche n'était pas aisée, on ne savait pas au juste combien d'objets anciens recèlaient nos églises. Maires et curés ignoraient parfaitement leurs droits et devoirs respectifs en la matière. Bientôt la réforme liturgique de Vatican II entraînerait des changements dans le sanctuaire. Il fallait gérer au mieux la mutation, en sauvegardant l'essentiel.

Rares sont les édiles et les pasteurs qui n'ont pas bénéficié de ses services.

Les objets mobiliers des églises, expliquait-il inlassablement, sont avant tout des objets religieux destinés par nature à procurer la gloire de Dieu. Il faut donc les traiter avec respect en tenant toujours compte de leur finalité. Sans oublier que leur présence dans un ensemble fait le charme des plus modestes églises. Mais cet aspect culturel, on ne le découvrira que bien plus tard, à l'heure du développement du tourisme à la recherche des racines de la France profonde.

Cette tâche il la mena à bonne fin, grâce à l'appui des pouvoirs publics et, disons-le, des collaborateurs qu'il saura trouver. Mais c'est sa foi et son dynamisme qui surtout le soutiendront. Il considérait, en effet, que la Providence lui confiait un vaste chantier pour exercer son sacerdoce dans un service spécifique. Tout se jouait dans le contact personnel, d'où l'humour était rarement absent, surtout lorsqu'il fallait contrarier des projets inopportuns.

C'est évidemment son oeuvre à la Lucerne qui est la plus connue, mais probablement n'est-elle parfois saisie que partiellement.

Le jeune vicaire de Granville fut chargé de diriger la colonie de vacances paroissiale qui, succédant au collège oratorien réfugié ici pendant la guerre, s'installa dans les locaux de l'Abbaye. Il fut séduit par la beauté du site, des bâtiments... et des ruines. Il en eut bientôt une connaissance intime puisque trois plafonds lui tombèrent sur la tête. La colonie interdite, il se prit à rêver d'une restauration qui aurait découragé quiconque n'était pas doté d'une foi à soulever les montagnes.

Il acquiert successivement la quasi-totalité des bâtiments, aidé par l'Association des Amis de l'Abbaye créée pour la circonstance en 1954 et qui compte aujourd'hui 250 membres. Il commence les travaux en 1959 et transfère à la Fondation de l'Abbaye de la Lucerne, mise sur pied en 1980, la totalité du patrimoine du monastère, avec la charge d'en assurer la gestion et la restauration. Trente-cinq ans plus tard, on connaît le résultat.

Pour remarquable qu'elle soit, cette restauration archéologique n'a sa raison d'être que dans sa finalité religieuse. Elle est destinée à être le support d'une action spirituelle et culturelle bien définie.

Le premier trait en est l'oecuménisme auquel l'avait ouvert, bien avant le Concile, le Révérend Père Louis Bouyer de l'Oratoire. C'est la recherche par la prière, et une meilleure connaissance mutuelle, d'un rapprochement avec nos frères séparés. Cela se traduit par plusieurs sessions de Chrétiens orthodoxes à la Lucerne.

En même temps se développaient de nombreux contacts avec des Anglicans, plus proches de nous dans leur manière ecclésiale et dans l'espace.

Ces relations privilégiées avec les Anglicans et autres Réformés se conjuguent naturellement avec une recherche de l'identité normande et le maintien des traditions de notre province, telles que, par exemple, la procession des Rogations le 1er mai, avec les groupes folkloriques normands, la célébration de la fête de saint Olaf avec l'Association placée sous le patronage du saint Roi de Norvège, la restauration exemplaire du château de Pirou construit à l'époque d'Achard de Saint-Victor.

L'objectif oecuménique est clairement défini dans les statuts de la Fraternité canoniale de la Lucerne établie pour assurer ici la louange divine et les célébrations liturgiques, spécialement celle de la Sainte Eucharistie. Apparentée à un tiers-ordre prémontré, elle comprend des clercs et des laïcs, qui se réunissent le plus souvent possible à l'abbaye où ils remplissent les fonctions liturgiques et spécialement celle du chant grégorien et du plain-chant. Sans eux, la Lucerne ne serait probablement qu'une petite chapelle où un prêtre solitaire célébrerait devant le peuple une messe dans le style '*one man's show*'. La méditation de la parole de Dieu et des textes liturgiques soutient leur action tout en alimentant leur vie chrétienne. La Fraternité a été approuvée par Monseigneur Guyot en 1964.

Evoquer la Fraternité canoniale, c'est déjà aborder le second trait de l'oeuvre religieuse ici déployée, à savoir la grande qualité de l'action

liturgique. Triduum sacré de la Semaine Sainte avec célébration de l'Office des Ténèbres, Rogations, Vêpres dominicales, fêtes de l'Assomption, du bienheureux Achard, du bienheureux Tancrède et de saint Augustin.

Et surtout la messe solennelle du dimanche. C'est vraiment le grand jour de la semaine. Sachez que c'est à notre grand regret que nous avons dû supprimer la messe du matin. Désormais la messe du soir, précédée du chant des vêpres, se célèbre avec chant en latin du commun et du propre (antiennes, psaumes et proses) exécutés en grégorien et en plain-chant.

Cette liturgie, où le latin est intégralement conservé pour les chants, est celle de Vatican II. Je cite Marcel Lelégard: «Selon l'Ordo de Paul VI, pour répondre à la volonté des papes Paul VI et Jean-Paul II, demandant que dans chaque diocèse les fidèles puissent trouver des églises où la liturgie conciliaire soit célébrée en latin».

L'abbé Lelégard était un homme de grande foi. Il suffisait de le voir célébrer la messe pour s'en persuader, et aussi d'écouter ses homélies si pleines de la doctrine la plus pure. C'était aussi un ami de la tradition. Eric Satie a écrit: «Sans musique, les hommes m'ont toujours paru incomplets». Celui qui a doté son église d'un orgue magnifique aurait aimé cette parole du musicien. Et il aurait pu ajouter que sans racines les hommes sont incomplets et que les peuples sans passé n'ont pas d'avenir. Mais pour lui la tradition devait être ouverte pour être vivante. Elle doit intégrer le progrès. Saint Augustin célébrait-il la messe comme les Apôtres?

Il nous a quittés le 29 août 1994 sans voir l'achèvement de son oeuvre. L'Abbaye en effet ne deviendra complètement vivante que le jour où les fils de saint Norbert pourront y revenir assurer la louange divine, le ministère pastoral et l'accueil spirituel, qui sont l'essence de leur règle puisée dans celle de l'évêque d'Hippone.

Toute la vie de notre ami Marcel Lelégard et ses efforts en cette Abbaye ont tendu vers ce but durant plus d'un tiers de siècle.

Le bon serviteur, qui n'a pas enfoui ses talents mais les a fait fructifier, a reçu sa récompense. Prions pour lui. En retour, il prie pour nous et pour ceux que Dieu a choisis pour venir refonder sa sainte Lucerne.

S'il lui avait été donné de terminer sa vie sur un mot qui serait allé enrichir les fioretti lucernaires, il aurait pu choisir le verset 17 du psaume 31, que l'on prête gratuitement à Jean de la Bellière, 27^e abbé de céans et,

restaurateur de l'Abbaye, dans le choeur de laquelle il repose depuis sa mort en 1634:

«*Paravi Lucernam Christi meo*».

Ce que notre ami traduisait ainsi:

«C'est pour mon Seigneur Jésus-Christ que j'ai restauré La Lucerne».

Père Jean-Baptiste LECHAT
Fraternité canoniale de la Lucerne
Fondation Abbaye de la Lucerne



Le T.R.P. Pascal Gaye, abbé de Mondaye, et l'abbé Marcel Lelégard en la fête de la dédicace de l'église abbatiale de la Lucerne — 19 juillet 1992.

(Photo Gérard Ducoeur)